

# EDITORIAL

**N**ombreux sont les défis que notre société doit relever. D'abord la nouvelle nomenclature des actes médicaux.

En effet, depuis plus d'un an, la direction des hôpitaux du ministère de la santé a réuni une large commission d'experts et professionnels de toutes les spécialités afin d'élaborer une nouvelle énumération, voire une réactualisation des différents actes médicaux et chirurgicaux en vue de la réalisation des projets de textes d'application de la loi n°65-00 portant code de la couverture médicale de base.

Notre bureau a toujours été représenté au sein de cette commission tout au long de la réalisation ou lors de l'adoption de la nouvelle nomenclature des actes professionnels.

En plus, notre bureau a pris contact avec le principal gestionnaire de cette réforme afin qu'il nous soit communiqué les différentes prestations de notre spécialité pour consultation et remarques éventuelles.

Il est certain que c'est un tournant important de notre spécialité car nous allons participer à une énumération plus détaillée de nos actes. En effet, de 150 prestations énumérées actuellement (au sein de la CNOPS), plus de 700 actes seront détaillés dans la nouvelle nomenclature, Ceci va nous permettre de décrire avec précision nos gestes chirurgicaux à l'instar des autres spécialités.

Le bureau de la SMACOT s'est donné pour mission de ne ménager aucun effort afin d'asseoir une nouvelle nomenclature d'orthopédie et traumatologie à la hauteur de notre compétence et des plus précises. Pour cela, toute remarque des confrères est la bienvenue et nous comptons sur la solidarité de tous nos sociétaires.

Le deuxième défi qui se présente à nous est représenté par notre prochain congrès qui sera organisé conjointement avec les journées de la Société Royale Belge d'Orthopédie.

Au cours de ce congrès, nous devons faire preuve de beaucoup de qualités aussi bien organisationnelles que scientifiques. En effet, plus de 50 confrères belges sont attendus avec 5 conférences d'enseignement et plusieurs communications libres. Il nous faut faire preuve d'amabilité et de courtoisie afin d'être à la hauteur de la confiance de nos amis belges pour le bon déroulement de ce congrès.

Pour cela, plusieurs groupes ont été formés afin de palier à tout imprévu : une commission d'organisation du congrès assurée par messieurs RAFAI et COHEN, une commission d'organisation du post-congrès, très souhaitée par nos amis belges, dirigée par monsieur KARAKCHOU, une commission scientifique nationale dirigée par monsieur BARDOUNI et, enfin, une commission scientifique belge coordonnée par monsieur ISMAEL.

Nous espérons que le déroulement de ce congrès conjoint sera dans les meilleures conditions possibles.

Un autre défi que doit relever notre société est l'organisation, sinon la création, du syndicat national des orthopédistes dont le rôle n'est plus à prouver et qui peut se résumer en la défense de nos droits mais aussi qui veille au respect de l'éthique médicale dans notre confrérie.

Par ailleurs, le bureau de la SMACOT veut étoffer ses relations avec la Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique. Pour cela, lors du dernier congrès de la SOFCOT, des discussions ont eu lieu avec les différents membres de cette société, notamment avec son secrétaire général nouvellement élu. Ainsi, un partenariat plus rapproché a été élaboré et qui se manifestera par l'organisation, lors du congrès de la SMACOT, d'une journée SOFCOT au cours de laquelle, une équipe de groupe de spécialité (hanche, genou, pied...) nous présentera les derniers travaux réalisés dans un domaine précis. Nous souhaitons pleine réussite à cette démarche.

Tels sont les principaux défis, à court terme, qui dominent l'ordre du jour de nos réunions.

Notre bureau relève ces défis et espère être à la hauteur de la confiance de nos confrères.

Je ne voudrais pas conclure sans rappeler notre «cheval de bataille» concernant la revue, à savoir son indexation, je prie le bureau de notre revue de continuer sur son élan afin que ce souhait, général de surcroît, soit exaucé dans le plus bref délai.

Pr. M.S. BERRADA  
Président de la SAMCOT